

L'évaluation des risques professionnels et document unique : de véritables outils de prévention

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

OBJECTIFS

- >Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- >Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- >Utiliser le document unique comme outil de prévention

METHODE PEDAGOGIQUE

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques

ORGANISATION

Durée : 1 jour

PROGRAMME

>Le contexte réglementaire

- Les obligations générales de l'employeur
- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences
- Les sanctions

>L'évaluation des risques et le document unique

- Notions de base : danger, risque, prévention ...
- Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite
- Méthodologie d'évaluation
- Rédaction du document unique

>Le document unique comme outil de prévention

- Elaboration et suivi d'un plan d'action
- Communication auprès des salariés

>Mise en application par une étude de cas sur 1 journée complémentaire

Journée complémentaire : Mise en œuvre de l'évaluation des risques dans l'entreprise

Objectifs :

Etre capable de réaliser une évaluation des risques dans une entreprise et déterminer les recommandations à mettre en œuvre pour assurer la prévention des risques professionnels.